

## Conditions Générales de Vente

### Les présentes sont conclues entre :

- L'entreprise AZERTIX, prestataire de services informatiques, domiciliée au 6 rue Georges Brassens 80800 Villers-Bretonneux, Siret n°504 790 544 00010, NAF n° 62.09Z, représentée par M. DELANNOY François, ci-après nommée AZERTIX.
- Toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, souhaitant disposer d'un ou plusieurs des services informatiques proposés par l'entreprise AZERTIX, ci-dessous dénommée le client.

### Article 1 : Objet, acceptation, modification

- 1.1- Le présent document a pour objet de définir les conditions techniques et financières sous lesquelles AZERTIX s'engage avec le client. Les services proposés par AZERTIX concernent l'assistance, le conseil, la formation, le dépannage, la maintenance, la création de sites Internet et la réalisation de diaporamas photos, ou toutes autres prestations de services en relation avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
- 1.2- Le client reconnaît avoir choisi en connaissance de cause les prestations de service correspondant à ses besoins et avoir reçu d'AZERTIX toutes les informations et conseils nécessaires pour souscrire au présent engagement. Toutes les interventions effectuées par AZERTIX sont réalisées aux présentes conditions générales, consultables sur le site Internet <http://www.azertix.com>. Ces conditions générales de vente sont consultables sur demande, comme indiqué au dos des devis, fiches d'intervention et factures signés par le client préalablement à toute intervention. Toute commande passée par le client auprès d'AZERTIX implique donc l'acceptation totale des conditions définies dans ce document, à l'exclusion de toutes autres conditions et notamment celles du client.
- 1.3- AZERTIX se réserve le droit de modifier à tout moment ces présentes conditions, sans autre formalité que d'en informer le client par un avertissement en ligne et/ou de porter ces modifications dans les conditions générales en ligne, consultables sur le site Internet <http://www.azertix.com>.

### Article 2 : Obligations et responsabilité d'AZERTIX

- 2.1- AZERTIX s'engage à fournir tous les moyens humains et techniques nécessaires à l'exécution des prestations décrites dans l'article 1.1 des présentes conditions générales. AZERTIX s'engage notamment à informer au mieux le client de ses connaissances sur les risques inhérents à l'intervention demandée. Dans la mesure où le bon fonctionnement d'un nouvel équipement, d'un logiciel, ou le résultat d'une prestation informatique, ne dépend pas seulement de la qualité des matériels et logiciels installés et des services réalisés, mais aussi de facteurs indépendants d'AZERTIX, tels que l'installation d'origine, les méthodes de travail et la qualification de l'utilisateur, AZERTIX ne répond que d'une obligation de moyen et non de résultat.
- 2.2- La responsabilité d'AZERTIX ne saurait être engagée pour les conséquences directes ou indirectes qu'entraînerait le mauvais fonctionnement ou le non fonctionnement de l'équipement du client et notamment toute perte de données, non-conformité, incompatibilité, dysfonctionnement ou dégradation consécutive ou non à son intervention. En aucun cas, et quelle que soit la prestation demandée, AZERTIX ne pourra donc être tenu pour responsable d'un endommagement du matériel et/ou d'une perte totale ou partielle des données informatiques du client, quelle qu'en soit la raison.
- 2.3- L'hébergement des sites Internet conçus par AZERTIX engage la responsabilité de l'hébergeur choisi par le client : en aucun cas AZERTIX ne pourra être tenu responsable de problèmes d'hébergement.

### Article 3 : Obligations et responsabilité du client

- 3.1- AZERTIX se réserve le droit de ne pas assurer une prestation, si de l'avis raisonnable de l'intervenant, les conditions de travail au domicile du client risquent de mettre sa sécurité en danger ou de compromettre l'intégrité du matériel.
- 3.2- Le matériel, les logiciels et les données du client ainsi que l'utilisation qui pourrait en être faite restent de l'entière et unique responsabilité du client. Le client reconnaît être informé des risques inhérents à toute manipulation informatique. Le client est informé que les prestations d'AZERTIX (tout comme sa propre intervention) peuvent entraîner une rupture de la garantie du constructeur ou du distributeur chez lequel il a acquis son matériel informatique. Il est également de la responsabilité exclusive du client d'effectuer une sauvegarde de ses données préalablement à toute intervention.
- 3.3- Pour tout service de réinstallation de système d'exploitation et/ou de logiciel, le client s'engage à fournir les supports logiciels originaux nécessaires : cd-rom, dvd-rom, disquettes, numéros de série et licences en cours de validité. AZERTIX n'est pas tenu de vérifier la validité de ces licences et ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable du fonctionnement de ces logiciels sans licence. Le client est enfin informé que l'ensemble des frais afférents à l'exécution des prestations d'AZERTIX et notamment les frais d'électricité, de connexions à Internet ou d'usure des consommables informatiques engendrés par les manipulations effectuées par AZERTIX sont et restent à sa charge.

### Article 4 : Tarifs

- 4.1- Les tarifs en vigueur pour les différents services proposés par AZERTIX sont disponibles en ligne sur le site <http://www.azertix.com>, par email à l'adresse [contact@azertix.com](mailto:contact@azertix.com), par téléphone (06.18.61.58.73), ou sur demande à l'adresse suivante : AZERTIX, 6 rue Georges Brassens, 80800 Villers-Bretonneux. Les tarifs sont systématiquement communiqués au client et validés d'un commun accord entre le client et AZERTIX avant toute intervention.
- 4.2- Toute intervention au temps passé chez le client donne lieu à une facturation minimale d'une heure. Au delà de la première heure, la facturation s'effectue par tranche de quinze minutes indivisibles. La tarification appliquée pour les interventions au temps passé est détaillée en ligne sur le site <http://www.azertix.com>. En cas de surcoût qui n'aurait pu être prévu avant le début d'une intervention, AZERTIX s'engage à en informer le client, qui est alors libre de mettre fin à la prestation. Dans ce cas, AZERTIX facturera la prestation déjà réalisée au tarif en vigueur le jour de l'intervention.
- 4.3- Toute prestation commandée par le client est, dès cet instant, réputée connaître un début de réalisation. Au cas où le client refuserait, comme il en a la liberté, le commencement de la prestation, ou si le client ou la personne chargée de le représenter était absent sur le lieu de rendez-vous à l'heure convenue, le client s'engage à verser une indemnité compensatrice égale à une demi-heure de travail plus un déplacement. Cette indemnité sera également appliquée si, dans le cadre d'un dépannage à domicile, AZERTIX ne parvient pas à résoudre le problème pour lequel le client a fait appel à ses services.
- 4.4- Toute intervention située en dehors du secteur Amiens-Métropole ou au delà d'un rayon de 20 kilomètres de Villers-Bretonneux donne lieu à des frais de déplacement supplémentaires, dont le montant sera précisé avant l'intervention.
- 4.5- AZERTIX ne facture pas la TVA (article 293b du CGI).

### Article 5 : Conditions et modalités de paiement

- 5.1- A l'issue de chaque prestation effectuée sur site ou à domicile, une fiche d'intervention sera remise au client. Celle-ci stipulera la nature et la durée de l'intervention, ainsi que le montant à régler en fonction du taux horaire en vigueur au moment de l'intervention. Le règlement sera fait en globalité immédiatement après l'intervention, directement au technicien sur place, par chèque à l'ordre d'AZERTIX ou en espèces. Une facture (électronique ou sur support papier) sera ensuite adressée au client, dans un délai de sept jours.
- 5.2- Le paiement des prestations donnant lieu à un devis (contrats de maintenance, diaporamas, sites Internet) s'effectue en deux temps : un acompte à la signature du devis, puis le solde à l'échéance de la prestation. Chaque acompte versé fera l'objet d'une facture d'acompte.
- 5.3- Toutes les prestations réalisées par AZERTIX font l'objet d'une facture mentionnant la date, le détail et les tarifs des prestations effectuées. Un délai de paiement de 30 jours peut être accordé. Passé ce délai, les pénalités de retard sont calculées à raison de 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
- 5.4- Avant la mise en œuvre de toute prestation, AZERTIX se réserve le droit de demander au client des garanties de solvabilité et de suspendre toute exécution en cas de réponse défavorable, sans qu'il puisse être réclamé de dommages et intérêts. AZERTIX se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou augmentation de taux des taxes existantes.
- 5.5- Dans l'hypothèse d'un incident survenu avant le règlement libératoire, ce dernier ne pourrait servir à l'annulation de la commande ou à un retard de paiement. De même, en aucun cas un retard d'exécution ne peut entraîner la résiliation de la commande.

### Article 6 : Renouvellement et résiliation de service

- 6.1- Tout contrat est résilié de plein droit à son échéance annuelle. Il peut être renouvelé chaque année à échéance moyennant le versement par le client du prix correspondant, dans les conditions prévues à l'article 5. Chaque partie peut résilier de plein droit et sans indemnité le contrat en cas de force majeure. Le client est libre de résilier le contrat avant échéance par simple courrier postal à l'adresse AZERTIX, 6 rue Georges Brassens, 80800 Villers-Bretonneux. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre au remboursement par AZERTIX des sommes déjà versées.
- 6.2- AZERTIX notifiera au client, par le biais d'un courrier électronique ou postal, avant l'échéance, la demande de renouvellement ainsi que le montant à payer pour le contrat de maintenance considéré. Tout défaut de paiement ou paiement irrégulier (montant erroné ou incomplet, références requises manquantes...) sera ignoré et entraînera le rejet de la demande d'enregistrement ou de renouvellement de service par AZERTIX.

### Article 7 : Garanties

- 7.1- Les prestations d'assistance, de dépannage et de maintenance réalisées par AZERTIX sont garanties sept jours à compter de la date de la prestation, sous réserve du paiement effectif des factures concernées, et sous réserve qu'aucune modification (matérielle ou logicielle) n'ait été apportée par le client après l'intervention. Si ces conditions ne sont pas remplies, AZERTIX décline toute responsabilité quant aux conséquences directes ou indirectes de ses prestations et ne pourra assurer aucune garantie ou service après-vente.
- 7.2- La souscription à un contrat de maintenance préventive n'engage pas AZERTIX quant à d'éventuels dysfonctionnements du matériel entretenu au cours de la période de validité du contrat. Ces prestations sont donc soumises aux mêmes garanties que les prestations de dépannage et d'assistance, telles que définies au paragraphe 7.1.
- 7.3- Les diaporamas et les sites Internet conçus par AZERTIX sont des produits immatériels fournis en l'état au moment du règlement libératoire. AZERTIX déclinera toute garantie en cas d'éventuels dysfonctionnements résultant d'une mauvaise utilisation du client, d'une modification du client sans autorisation préalable, de négligence ou d'un défaut d'entretien du client.
- 7.4- Tous les produits commercialisés par AZERTIX disposent d'une garantie spécifique constructeur (prise en charge de la garantie directement par le constructeur, ou garantie sur site, ou extension de garantie spécifique). L'acheteur devra donc contacter directement le SAV du constructeur, sans passer par AZERTIX, lequel ne fournit aucune garantie contractuelle quant à ces produits. AZERTIX refusera tout retour de marchandise dans ce cadre et ne pourra être tenu pour responsable d'une quelconque défaillance du constructeur dans le cadre de cette garantie. En outre, conformément à la loi, l'acheteur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés sur les produits vendus et des défauts de conformité des biens au contrat.

### Article 8 : Réserve de propriété

- 8.1- Conformément à la loi du 3 juillet 1985, AZERTIX reste propriétaire des équipements (matériels et/ou logiciels) fournis dans le cadre de la réalisation de la prestation, jusqu'au paiement intégral par le client de la totalité des sommes dues. A défaut de paiement total ou partiel, AZERTIX est en droit, sans formalités préalables et indépendamment de toute action judiciaire, d'exiger du client et à ses frais, sans que celui-ci puisse s'y opposer sous quelle que raison que ce soit, la restitution des équipements fournis. Concernant les logiciels, il est rappelé au client qu'aucun droit de propriété ne lui est transféré. Le seul droit dont il bénéficie est un droit d'utilisation conformément aux conditions inscrites sur les licences jointes aux logiciels.

### Article 9 : Loi informatique et liberté, données personnelles, confidentialité

- 9.1- AZERTIX informe le client que certaines de ses données personnelles sont enregistrées à des fins de gestion de la relation client, notamment dans le cadre de la communication d'offres commerciales émises par Azertix ou l'un de ses partenaires. Conformément aux dispositions de la loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, le site Internet de la société ainsi que l'utilisation des données personnelles des clients ont fait l'objet d'une déclaration préalable enregistrée sous le numéro 1301931, auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté. Le client dispose également d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données le concernant. Ces droits pourront être exercés en contactant l'entreprise AZERTIX à l'adresse 6 rue Georges Brassens, 80800 Villers-Bretonneux.
- 9.2- AZERTIX s'engage à respecter la plus stricte confidentialité concernant les données personnelles du client et à ne pas divulguer, sous quelque prétexte que ce soit, les informations auxquelles elle a accès au cours de ses prestations.

### Article 10 : Loi applicable

- 10.1- Le présent contrat est gouverné par le droit français. Toute contestation sera de convention expresse de la compétence des tribunaux dont dépend le siège social d'AZERTIX.